



**HOMMAGES ET CÉRÉMONIES DES OBSÈQUES  
DU PRINCE RAINIER III**

**ANNEXE AU "JOURNAL DE MONACO" n° 7.700  
DU 22 AVRIL 2005**



Mercredi 6 avril 2005 à 6 h 35 du matin S.A.S. le Prince Rainier III décédait au Centre Cardiothoracique de Monaco des suites des affections broncho-pulmonaire, cardiaque et rénale qui avaient nécessité son hospitalisation dans ce Centre le 7 mars.

Le Prince Rainier III était rapidement ramené au Palais Princier où Il reposa dans les anciens appartements de la Famille Princièrè jusqu'au samedi 9 avril après-midi.

\*  
\* \*

A l'annonce du décès, S.E.M. Patrick Leclercq déclarait dans un message officiel :

« S.A.S. le Prince Rainier III n'est plus. Il a été arraché à l'affection des Siens et à celle de Son peuple ce mercredi 6 avril à 6 h 35.

L'heure est à la douleur et chacun ici se sent orphelin tant la Principauté a été marquée de Son empreinte au cours des 56 années de Son règne.

Rendons Lui, dans la dignité et le respect, l'immense hommage qui Lui est dû pour une œuvre dont le monde entier a recueilli l'écho et nous-mêmes les bienfaits. L'Etat Souverain de Monaco est aujourd'hui plus fermement inscrit sur la carte et dans les esprits qu'il l'a jamais été. C'est à Lui qu'il le doit.

Saluer Sa mémoire à travers nos prières et nos larmes, c'est aussi nous engager pour l'avenir à la fidélité. Vivons celle-ci comme le plus naturel des devoirs de reconnaissance et le plus stimulant.

Tel est le message qu'il nous revient d'adresser au nouveau Souverain, S.A.S. le Prince Albert II, déjà si présent dans nos cœurs, à S.A.R. la Princesse Caroline de Hanovre et à S.A.S. la Princesse Stéphanie, douloureusement affectés, à Leur Famille en Les assurant, dans ces moments d'épreuve partagée par tous, de notre très déférente et profonde sympathie ainsi que de notre indéfectible attachement. »

\*  
\* \*

Un communiqué du Ministère d'Etat précisait les dispositions prises « à la suite du décès de S.A.S. le Prince Rainier III et en témoignage de respect pour Sa mémoire et de participation au deuil frappant si douloureusement le nouveau Souverain, S.A.S. le Prince Albert II, et Sa Famille » à savoir :

« 1 - Dès l'annonce du décès et jusqu'au lendemain des funérailles, les drapeaux seront mis en berne sur tous les édifices publics.

2 - La Chapelle Palatine sera aménagée en Chapelle ardente où sera exposée la Dépouille mortelle de S.A.S. le Prince Rainier III. Les Membres des Corps Constitués pourront s'y recueillir le lundi 11 avril 2005 de 9 heures 30 à 12 heures 30, les Corps diplomatique et consulaire de 14 heures à 18 heures.

Les Monégasques et les résidents justifiant de leur qualité pourront s'y recueillir les mardi 12 et mercredi 13 avril 2005 de 9 heures à 22 heures. Les visiteurs extérieurs ne pourront être admis sauf personnalités étrangères.

Les registres de condoléances resteront en place au Palais Princier pendant un mois à compter du lendemain des obsèques.

3 - Les funérailles solennelles auront lieu en la Cathédrale le vendredi 15 avril 2005 à 12 heures. De nombreuses hautes personnalités étrangères et locales devant assister à cette cérémonie, il a été prévu que sa retransmission serait assurée sur grand écran dans les églises suivantes : Saint-Charles, les Carmes, Sainte-Dévote, le Sacré-Cœur, Saint-Martin, Saint-Nicolas.

4 - La Famille Princièrè ainsi que la Maison Souveraine observeront un deuil d'une durée de trois mois qui prendra fin le 6 juillet 2005. Pour les fonctionnaires de l'Etat et de la Commune, le deuil sera d'une durée d'un mois qui prendra fin le 6 mai 2005.

5 - Les administrations et services publics ainsi que les établissements scolaires seront fermés le jour des funérailles. Les établissements privés seront invités à s'associer à ce deuil en suspendant leurs activités cette même journée.

6 - Les établissements de spectacles et ceux accueillant du public sont invités à s'abstenir de toute activité ne respectant pas le deuil national pendant la période comprise entre le décès de S.A.S. le Prince Rainier III et le lendemain de Ses funérailles. Il convient, notamment, de suspendre les animations musicales dans les lieux ouverts au public. Aucun spectacle ne devra avoir lieu le jour des funérailles.

Les casinos seront fermés pour vingt-quatre heures dès l'annonce du décès ainsi que le jour des funérailles.

Les manifestations sportives pourront être maintenues à l'exception du jour des funérailles où

ne le seraient que celles liées à un calendrier international. »

Le jeudi 7 avril le Gouvernement Princier précisait :

« A l'occasion des funérailles nationales de S.A.S. le Prince Rainier III le 15 avril 2005, le Gouvernement Princier demande à l'ensemble des entreprises de Monaco de s'associer à ce jour de deuil en cessant leur activité durant cette journée.

La fermeture des entreprises, bureaux et commerces ne saurait toutefois entraîner aucune réduction des rémunérations des personnels. »

\*  
\* \* \*

Le samedi 9 avril 2005 en fin d'après-midi le Prince Rainier III reposait dans la Chapelle Palatine afin que chacun puisse Lui rendre un dernier hommage.

\*  
\* \* \*

Le Gouvernement Princier précisait les modalités prises pour la circonstance :

« Les Monégasques et les Résidents désirant rendre à la Chapelle Palatine un dernier hommage à S.A.S. le Prince Rainier III sont informés des dispositions suivantes :

Cet hommage aura lieu les :

- dimanche 10 avril de 13 h à 22 h - mardi 12 et mercredi 13 avril de 9 h à 22 h

selon les conditions suivantes :

Accès :

Les personnes devront se munir :

- de leur carte nationale d'identité ou de leur passeport (pour les Monégasques)

- d'un titre de séjour (pour les Résidents)

Elles accèderont à pied selon deux itinéraires :

- par la Rampe Major (place d'Armes)

- par la rue Comte-Félix-Gastaldi (place de la Mairie)

Après avoir emprunté les autobus de la ville ou avoir garé leur véhicule dans l'un des trois parkings mentionnés ci-après, ces documents seront contrôlés

au bas de la Rampe Major, d'une part, et à la hauteur de la Mairie de Monaco, d'autre part. Puis, les personnes se rendront à la Chapelle Palatine selon un itinéraire pré-établi.

Pour l'accès à Monaco-Ville, les autobus peuvent être utilisés gratuitement, les véhicules personnels seront garés aux parkings de La Condamine, des pêcheurs ou de la Digue.

Les personnes handicapées ou à mobilité réduite pourront être déposées à l'extrémité de la rue des Remparts au pied de la Statue de la Mer par un véhicule dûment siglé du macaron délivré par la Direction de l'Action Sanitaire Sociale. Afin de faciliter leur accueil, elles devront se faire connaître à l'avance auprès de la DASS en téléphonant au 93 15 40 82, le dimanche 10 avril de 10 h à 18 h et de 8 h 30 à 18 h 30 à partir de lundi 11 avril.

Il est demandé de porter une tenue sombre en rapport avec la circonstance.

Protocole :

Par respect pour le Souverain, les appareils photo, les caméscopes, les téléphones portables en fonction vidéo ou photos sont interdits.

Sont également interdits, les sacs à dos, les sacs de grande dimension et les sacs plastiques. Une consigne est prévue uniquement en Mairie.

Il est également interdit de fumer dans l'enceinte du Palais.

Les personnes sont conviées à ne pas se présenter en compagnie d'animaux.

Dispositions pratiques :

Les personnes pour qui la station debout est difficile pourront se faire connaître lors des opérations de filtrage à la Rampe Major ou à la Mairie.

Les enfants sont admis sous la responsabilité des parents. Aucune garderie n'est prévue. Les poussettes et landaus sont interdits.

Un poste de secours médicalisé sera activé par la Croix-Rouge monégasque sur la place du Palais (à la hauteur de la Statue de la Mer) durant toute cette période.

Du 10 au 14 avril, les commerces et restaurants resteront ouverts à Monaco-Ville selon leurs horaires habituels. Toutefois et afin de faciliter la circulation

des personnes, les terrasses seront interdites sur la rue Comte Félix Gastaldi.

Les personnes travaillant à Monaco-Ville pourront se rendre sur le Rocher par la place du Musée ou celle de la Visitation.»

\*  
\* \*

Entre le dimanche 10 et le mercredi 13 avril plus de 15 400 personnes sont venues rendre hommage au Prince, les visites ayant été élargies à celles qui travaillent en Principauté.

Chaque nuit de 22 h 00 à 6 h 00 du matin, le Prince Rainier III était veillé par Ses Enfants, des proches de la Famille Princièrè, des membres de la Maison Souveraine, du Conseil de la Couronne, du Gouvernement Princier, des Ambassadeurs, des Elus, des représentants des Corps Constitués, des Traditions Monégasques, des membres de l'Ordre de Malte, du Saint Sépulcre, de St Maurice et Lazare, des Pénitents, des prêtres du Diocèse et des congrégations religieuses. Tous les matins à 8 h 00 une messe privée était célébrée dans la Chapelle Palatine par le Père Penzo.

\*  
\* \*

Dimanche 10 avril 2005, S.A.S. le Prince Albert II déclarait dans un message enregistré :

« Monégasques, Habitants de Monaco, Mes chers amis,

Le triste moment auquel nous ne pouvions pas croire est hélas arrivé.

La Principauté a perdu Son Prince Souverain, Mon Père, qui a veillé sur sa destinée durant cinquante-six ans.

Aujourd'hui, nous sommes tous orphelins de ce grand Homme et la profonde tristesse et le deuil que nous ressentons rapprochent nos cœurs et doivent souder plus que jamais notre communauté.

Jusqu'à ces derniers jours où la maladie L'a terrassé, le Prince Rainier III a exercé Ses fonctions dans toute leur plénitude.

Mes sœurs et Moi-même nous gardons dans nos cœurs le souvenir d'un Père bienveillant, profondément attaché à Sa famille.

A tous, Il laisse l'exemple d'un Prince totalement identifié à Sa Haute Mission et qui n'a vécu que pour elle.

Chacun connaît les réalisations de ce Règne hors du commun qui a vu naître et s'épanouir le développement exceptionnel de Notre Pays.

L'instant présent est à la prière et au recueillement dans le souvenir de ce Grand Prince qui a aimé passionnément Son Pays et Ses habitants.»

\*  
\* \*

Le lundi 11 avril, le Ministère d'Etat détaillait les dispositions prises pour les funérailles du Prince Rainier III.

« La journée du vendredi 15 avril 2005 est celle de l'Hommage national et international rendu au Prince Rainier III.

Les dispositions suivantes ont été arrêtées pour concilier, d'une part, la manifestation de l'hommage public de la population monégasque et, d'autre part, le respect des normes internationales de sécurité imposé par la présence de Hautes Autorités étrangères.

Voici les temps forts de cette journée d'hommage :

De 7 heures à 9 heures 30 : les Monégasques accèdent à la Place du Palais sur présentation de leur carte d'identité ; ils empruntent la Rampe Major, depuis la Place d'Armes. La Compagnie des Autobus de Monaco assure la desserte gratuite jusqu'à la Place d'Armes.

Pour les résidents monégasques de Monaco-Ville un accès direct sera organisé à partir de la Mairie.

Il est précisé que la configuration des lieux permet l'accès de 3000 personnes au maximum sur la Place du Palais.

De 10 heures à 11 heures : arrivée des Hautes Autorités étrangères au Palais Princier.

11 heures 15 : départ des Hautes Autorités étrangères en cortège du Palais Princier à la Cathédrale.

11 heures 45 : départ du cortège funèbre du Palais Princier. Les Monégasques y assistent depuis la Place du Palais pour rendre hommage à leur Prince.

12 heures : Funérailles solennelles à la Cathédrale en présence des Hautes Autorités nationales et étrangères (sur invitation exclusivement).

Cette cérémonie est retransmise en direct et en intégralité sur le réseau câblé local et diffusée sur grand écran dans les églises Saint Charles, des Carmes, de Sainte-Dévote, du Sacré-Cœur, de Saint-Martin et de Saint-Nicolas. L'accès à ces retransmissions est ouvert à tous.

13 heures 30 : retour au Palais de la Famille Princièrre et des Hautes Autorités étrangères qui y sont invitées. Fermeture des portes de la Cathédrale.

14 heures : mise en place sur la Place du Palais du cortège des véhicules des Hautes Autorités étrangères. Cette opération requiert que les Monégasques ayant accédé précédemment à la Place l'aient alors quittée. Les habitants de Monaco-Ville devront être les premiers à se retirer pour des raisons impératives de sécurité (12 heures 30 au plus tard).

17 heures 30 : réouverture de la Cathédrale aux Monégasques (sur présentation de leur carte d'identité), aux résidents (sur présentation de leur carte de séjour), au personnel du Palais Princier (sur justification de leur qualité).

18 heures 30 : en présence du cercueil du Prince Rainier III, Messe de Requiem à la Cathédrale.

Il convient d'ajouter les dispositions suivantes qui s'appliqueront durant toute la journée du vendredi 15 avril 2005 :

- Il est demandé de porter une tenue sombre en conformité avec la circonstance.

- Un poste de secours médicalisé sera activé par la Croix-Rouge monégasque sur la place du Palais (à la hauteur de la Statue de la Mer).

- Les personnes handicapées ou à mobilité réduite sont priées de se faire connaître à l'avance auprès de la DASS en téléphonant au 93 15 40 82.

- Pour des raisons de sécurité, les sacs à dos, les sacs de grande dimension et les sacs plastiques sont interdits.

- Les personnes sont conviées à ne pas se présenter en compagnie d'animaux. »

\*  
\* \*

Mercredi 13 avril en début d'après-midi, dans la Chapelle Palatine, Maître Mstislav Rostropovich, venu spécialement de Saint Pétersbourg, a rendu hommage au Prince Rainier III en interprétant la suite n° 2, la

suite n° 5 et une sarabande de Bach, en présence de S.A.S. le Prince Albert II, S.A.R. la Princesse de Hanovre, Son fils Andréa Casiraghi, et S.A.S. la Princesse Stéphanie.

Dans les jours qui ont précédé les obsèques du Prince Rainier III, le Palais Princier a reçu plus de 850 couronnes et gerbes de fleurs qui étaient inspectées par le service de déminage de la Sûreté Publique monégasque, avant d'être déposées dans la Cour d'Honneur devant l'entrée de la Chapelle Palatine ou le long de la façade du Palais Princier.

\*  
\* \*

Vendredi 15 avril les personnalités suivantes assistent aux funérailles solennelles du Prince Rainier III :

Leurs Majestés le Roi Carl XVI Gustav et la Reine Silvia de Suède

Sa Majesté le Roi Juan Carlos I<sup>er</sup> d'Espagne

Sa Majesté le Roi ALBERT II des Belges

Sa Majesté la Reine Sonja, représentant S.M. le Roi Harald V de Norvège

S.E.M. le Président de la République Française et Mme Jacques CHIRAC

S.E. le Shaik Hamad BIN SOUHEIM AL THAMI, Ministre d'Etat du Qatar, représentant le Sheikh Amad Bin Khalifa AL-THANI

Mme Jolanta KWASNIEWSKA, Première Dame de Pologne, représentant M. KWASNIEWSKI, Président de la République

Mme la Présidente de l'Irlande et M. Martin McALEESE

Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande Duchesse du Luxembourg

Mme Leila RODRIGUEZ DE PACHECO, Première Dame de la République du Costa Rica, représentant Le Président de la République

M. Janez DRNOVSEK, Président de la République de Slovénie

S.E. Mme Fausta Simona MORGANTI et S.E.M. Cesare GASPERONI, Capitaines Régents de la République de Saint Marin

LL.AA.SS le Prince et la Princesse du Liechtenstein

S.A.S. le Prince Willem-Alexander d'Orange

Leurs Altesses Royales le Prince HITACHI du Japon, représentant son frère l'Empereur HITACHI, et la Princesse HITACHI.

Son Altesse Royale le Prince Feisal BIN AL HUSSEIN, représentant S.M. le Roi ABDULLAH Bin AL HUSSEIN, son frère, et S.A.R. la Princesse Alia AL FEISAL

Son Altesse Royale le Duc d'YORK, représentant S.M. la Reine Elizabeth II d'Angleterre

Son Altesse Royale le Prince JOACHIM, représentant S.M. la Reine du Danemark

S.A.R le Prince MOULAY RACHID, représentant Sa Majesté Mohamed VI, Roi du Maroc

H.H. SHAIKH ABDULLA BIN HAMAD AL KHALIFA, représentant son père S.M.le Roi du Bahrein

M. Francisco FLORES, ancien Président du El Salvador, représentant S.E.M. Elias Antonio Saca Gonzalez, Président de la République du El Salvador

S.A.Eminentissime Fra Andrew BERTIE, Prince et Grand Maître de l'Ordre de Malte

S.E.M. le Vice-Premier Ministre du Liban, représentant le Général Emile Lahoud, Président du Liban, et Mme Issam FARES.

M. le Président de la Chambre des Députés, représentant S.E.M. Carlo Azeglio CIAMPI, Président de la République Italienne, et Mme Pier Ferdinando CASINI

M. Sergey LAVROV, Ministre des Affaires Etrangères de la Fédération de Russie, représentant S.E.M. Vladimir PUTIN Président de la Fédération de Russie

M. Hans Martin BURY, Ministre d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères, représentant S.E.M. Hörst KOHLER, Président de la République d'Allemagne

M. Sydney MUFAMADI, Ministre du Gouvernement Provincial et Local d'Afrique du Sud

M. Jacques BARROT, Commissaire Européen, Vice-président de la Commission Européenne

M. le Conseiller Fédéral, représentant S.E.M. SCHMID, Président de la Confédération Suisse, et Mme Christoph BLOCHER

M. Jacques ROGGE, Président du Comité International Olympique

Sa Majesté le Roi Constantin II des HELLENES

Sa Majesté Impériale l'Impératrice Farah PAHLAVI

Sa Majesté Impériale le Prince Ali-Reza PAHLAVI

Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse Victor-Emmanuel SAVOIE

Leurs Altesses Royales le Prince Héritier Alexandre II de YOUGOSLAVIE et la Princesse Héritière

M. le Président du Parlement, représentant S.E.M. Jorge Fernando Branco de Sampaio, Président de la République du Portugal, et Mme Jaime GAMA

Leurs Altesses Royales le Duc et la Duchesse de BRAGANCE

LL.AA.RR. Monseigneur le Comte et la Comtesse Henri de PARIS

Son Altesse Royale le Duc Frantz de BAVIERE

S.A.R le Duc Eberhard DE WURTTEMBERG, représentant ses parents LL.AA.RR le Duc et la Duchesse de Wurttemberg

S.A.I.R. l'Archiduc Charles d'Autriche, représentant S.A.I.R l'Archiduc Otto de Habsbourg

LL.AA.RR. le Duc et la Duchesse de CALABRE, représentant S.A.R. le Duc de Castro

Son Altesse Royale le Prince Kardam de Tirnovo, représentant S.M. le Roi Siméon II de Bulgarie

S.A.I le Grand Duc de Russie (Georges ROMANOFF), représentant Son Altesse Impériale la Grande Duchesse Maria de Russie

S.A.R la Princesse Zahra, représentant S.A. le Prince Aga Khan IV

Son Altesse Royale la Princesse Ferial, représentant S.M Fouad II d'Egypte

Son Excellence T.H Howard LEACH, Ambassadeur des Etats-Unis en France

Son Excellence Jinjun ZHAO, Ambassadeur de Chine en France représentant Mr HU Jintao Président de la République Populaire de Chine

Son Excellence Virasakdi FUTRAKUL, Ambassadeur de Thaïlande, représentant Sa Majesté le Roi Bhumibol

S.E.M. Dimitris KARAITIDIS, Ambassadeur de la République Hellénique, représentant le Président

S.E.Mme Carme SALA, Ministre, Ambassadeur d'Andorre en République Fédérale d'Allemagne et Représentante Permanente auprès du Conseil de l'Europe pour SEM le Co-Prince Episcopal d'Andorre Joan Enric VIVES SICILIA

M. Günther PLATTER, Ministre de la Défense, représentant S.E.M. Heinz Fischer, Président de la République Fédérale d'Autriche

M. Serge JOYAL, Sénateur, représentant Mme Clarkson, Gouverneur Général du Canada

M. Ugur ARINER, Consul Général de Turquie, représentant S.E.M. le Président de la République Turque

Mme Maud DE BOER-BUQUICCHIO, Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe, représentant M. Terry DAVIS, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

M. Sergei ORDZHONIKIDZE, Directeur Général de l'Office des Nations Unies à Genève, représentant M. Kofi ANNAN

M. Jacques CRETE, Directeur de Cabinet du Secrétaire Général de l'Organisation internationale de la Francophonie, représentant S.E.M. Abdou DIOUF, Secrétaire Général de la Francophonie

M. Frédéric JOLI, Porte-parole du C.I.C.R, représentant M. Jacob Kellenberger, Président du C.I.C.R.

M. Massimo BARRA, Vice-Président de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, représentant M. Juan Manuel Suarez del Toro Rivero, Président de la Fédération Internationale de la Croix-Rouge

M. Jacques DIOUF, Directeur Général de la F.A.O.

M. Pierre SANE, Sous-Directeur général pour les sciences sociales et humaines représentant M. Koichiro Matsuura, Directeur Général de l'UNESCO

M. Jean-Georges MANDON, Président de la Commission RAMOGE

M. Giuliano FIERRO, Président de la Délégation Italienne de la Commission RAMOGE

Assistaient également à la cérémonie religieuse, les Conseillers de Gouvernement, les Ministres Plénipotentiaires, les Corps Constitués de la Principauté : le Conseil National, le Conseil Communal, l'ensemble du Corps Consulaire étranger accrédité auprès du Prince, une représentation du Corps judiciaire avec le Premier Président, le Procureur Général et les Présidents des Juridictions, le Président et les Vice-Présidents du Conseil Economique et Social.

Le Président et les Directeurs du Bureau Hydrographique International, le Directeur de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, l'ensemble des Ambassadeurs de S.A.S. le Prince avaient pris place dans le transept gauche aux côtés des Membres du Conseil de la Couronne, de M. Michel Vauzelle Président de la Région PACA, du Préfet des Alpes-Maritimes, Pierre Breuil, du Préfet de la Région PACA, Christian Fremont, des représentants des autorités militaires, du Député, Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes et Mme Christian Estrosi, du Sénateur-Maire Jacques Peyrat, du Député-Maire Jean-Claude Guibal, et des Maires des Communes limitrophes de Cap d'Ail, Beausoleil, La Turbie et Roquebrune-Cap-Martin ainsi que du Vice-Président du Conseil Général, Conseiller du Festival International du Cirque, le Dr Alain Frère.

Avaient également pris place dans la Cathédrale le Président de l'Institut Océanographique, le Pr Jean Chapon, et le Recteur Blanchet, ainsi que le Pr Henri de Lumley, Président du Comité Scientifique de l'Institut de Paléontologie, Fondations du Prince Albert I<sup>er</sup>.

\*  
\* \*

Etaient également présents dans la cathédrale les invités proches de la Famille Princière :

Monsieur Toufic ABOUKHATER

Madame Véronique ARDANT

Madame Fanny ARDANT

Madame Hélène BOITEL

Monsieur et Madame Pierre BORDRY

Monsieur Johnny BOSCAWEN



Madame Simon BOSCAWEN

Madame Giancarlo CASIRAGHI

Monsieur et Madame Marco CASIRAGHI

La Comtesse Albina du BOISROUVRAY et  
Monsieur Georges CASATI

La Princesse Ira de FURSTENBERG

Son Altesse le Prince Heinrich de FURSTENBERG

Son Altesse le Prince Christian de FURSTENBERG

Le Prince et la Princesse Michel de GRECE

Son Altesse Royale la Princesse Olga de HANOVRE

Son Altesse Sérénissime le Prince et Son Altesse  
Royale la Princesse de LEININGEN

Madame Diane de POLIGNAC

Monsieur Henrique de POLIGNAC MASCA-  
RENHAS DE BARROS

Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse  
Emmanuel-Philibert de SAVOIE

Son Altesse Royale la Princesse Marie-Gabrielle de  
SAVOIE

Son Altesse Sérénissime le Prince de SCHAUM-  
BURG-LIPPE

Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse  
Serge de YUGOSLOVIE

Le Professeur Vincent DOR

Monsieur et Madame Maurice DRUON

Le Prince et la Princesse Georges FESTETICS

Monsieur et Madame Robert HOSSEIN

Monsieur Karl LAGERFELD

Monsieur et Madame Chris LEVINE

Monsieur Robert MARX

Madame le Docteur Françoise MONTIGLIO

Son Altesse le Prince Karl-Johannes SCHWAR-  
ZENBERG

Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse  
Bernhard VON BADEN

Le Prince et la Princesse Leopold VON BAYERN

Son Altesse le Prince VON THURN UND TAXIS

Son Altesse la Princesse VON THURN UND TAXIS

Monsieur et Madame Oscar WYATT

A la suite des invités personnels de la Famille Princière, de la Maison Souveraine, avaient pris place MM. André Saint-Mleux et Michel Lévêque, anciens Ministres d'Etat, la Vice-Président de la Croix-Rouge Monégasque, le Président de l'Automobile Club de Monaco et le Trésorier de la Fondation Princesse Grace; une délégation des Aînés Monégasques, de l'Union des Femmes Monégasques et du Comité des Traditions Monégasques complétaient la travée gauche de la nef.

\*  
\* \*

La cérémonie des obsèques du Prince Rainier III débutait vers 10 h 00 avec l'arrivée successive des délégations sans ordre protocolaire à la Porte d'Honneur du Palais Princier où elles étaient accueillies par le Lt Col Bruno Philipponnat.

Les personnalités étaient ensuite conduites à la Chapelle Palatine pour se recueillir devant le cercueil du Prince Rainier III, par M. Franck Biancheri, S.E.M. Philippe Blanchi ou M. Michel Gorzala, puis M. Longanesi; par l'escalier d'honneur, conduites par le Col Thierry Jouan puis Mme Virginia Gallico, elles se rendaient ensuite dans les Grands Appartements où le Colonel Serge Lamblin, Chambellan de S.A.S. le Prince les présentait à la Famille Princière dans le Salon Bleu, afin que chacun puisse exprimer sa sympathie en cette douloureuse circonstance.

A partir de 11 h 45 l'ensemble des personnalités se rendaient à pied vers la Cathédrale où elles étaient accueillies sur le parvis par le Chanoine Philippe Blanc, curé de la Cathédrale.

\*  
\* \*

A 12 h 15, dans la Cour d'Honneur, l'ensemble du personnel du Palais Princier, chacun une rose blanche à la main, était rassemblé sous les arcades de la Galerie des Monnaies afin de rendre un dernier hommage au Prince Rainier III.

Une dizaine de minutes plus tard, six membres du personnel, les plus anciens par service, pénétraient dans la Chapelle tandis que le dispositif militaire était

mis au « Garde à vous », puis au « Portez armes » et enfin au « Présentez armes » par le Lt Col Luc Fringant, Commandant de la Compagnie des Carabiniers du Prince. Le dispositif militaire sous ses ordres était composé de la Garde de l'Étendard (trois carabiniers), de la Garde d'Honneur (huit Carabiniers) et des dix carabiniers qui portèrent le cercueil jusqu'à l'entrée de la cathédrale.

Le cercueil porté par les six membres du personnel du Palais, sortait de la Chapelle pour être mis en place sur le brancard. Les porteurs rejoignaient le personnel sous la Galerie des Monnaies. Le dispositif militaire était mis au « Portez Armes, puis faisait « 1/2 tour droite » en même temps que les Pénitents Noirs, enfin reposait les armes. Les dix carabiniers porteurs faisaient ensuite un pas en avant puis étaient « mis au repos ».

Le Lt Colonel Luc Fringant, Commandant de la Compagnie des Carabiniers, commandait le « Garde à vous ».

La Famille Princière descendait par l'Escalier d'honneur pour prendre place dans le cortège ainsi constitué :

- Deux Prieurs de l'Archiconfrérie des Pénitents Noirs : l'Archiconfrérie des Pénitents Noirs, basé à la Chapelle de la Miséricorde a été fondée pour la Confrérie des Pénitents Noirs dits « De la Miséricorde ». Érigée Place de la Mairie, la première pierre fut posée le 13 juin 1639 et bénie par le curé Pacchiero. Le Prince Honoré II était Prieur de la Confrérie. La Chapelle a été inaugurée le 28 janvier 1646 par Mgr. Paletti, Evêque de Nice.

- La Croix Processionnelle portée par les Pénitents Noirs.

- Deux Prieurs parmi les Pénitents de l'Archiconfrérie

- 10 Pénitents de L'Archiconfrérie des Pénitents Noirs : L'Archiconfrérie a été créée à l'époque de la peste pour assurer l'enterrement des morts, les visites aux malades et aux prisonniers.

Aujourd'hui ces Pénitents participent aux cérémonies religieuses, assurent une aide aux personnes nécessiteuses et aux communautés religieuses.

Les Princes de Monaco sont « Prieurs d'Honneur ». Par tradition, le Président de l'Archiconfrérie est toujours le Curé de la Cathédrale, actuellement le Père Philippe Blanc.

- Mgr Bernard Barsi, Archevêque de Monaco

- Mgr Fabrice Gallo, Vicaire Général et le Chanoine Jean Susini, Chancelier de l'Archevêché

- Lieutenant Colonel Luc Fringant, Commandant de la Compagnie des Carabiniers du Prince et Aide de Camp de S.A.S. le Prince Albert II, depuis 1988

- L'Étendard du Prince Rainier III et sa garde (3 Carabiniers)

- Garde d'Honneur des Carabiniers du Prince. Créée en 1997, la «Garde d'Honneur de l'Étendard de S.A.S. le Prince Souverain» est une section intégrée au dispositif de Prise d'Armes de la Compagnie pour la Fête Nationale et d'autres manifestations militaires. Elle effectue également des prestations de maniement d'armes. Elle est composée d'un officier, deux sous-officiers et douze carabiniers.

- 10 Carabiniers du Prince, porteurs du cercueil du Prince Rainier III, encadrés par 10 Pénitents

- La Garde d'Honneur des Carabiniers du Prince

- S.E.M. René Novella, Secrétaire d'Etat, et le Dr. Jean Joseph Pastor, médecin personnel du Prince Rainier III, dignitaires porteurs des colliers des Ordres de Saint Charles et de Grimaldi

- Les valets du Prince Rainier III avec « Odin » le chien griffon korthal du Prince (6 ans 1/2) qui Lui a été offert par le Conseil de Couronne pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de Son Règne.

- Chanoine César Penzo, Chapelain du Palais Princier depuis 35 ans.

- La Famille Princière : S.A.S. le Prince Albert II, S.A.R. la Princesse de Hanovre, S.A.S. la Princesse Stéphanie, M. Andréa Casiraghi, Mlle Charlotte Casiraghi, M. Pierre Casiraghi, S.A.R. le Prince Ernst-August de Hanovre, M. Jean-Léonard Taubert-Natta, Baronne Elizabeth-Ann de Massy, M. Sébastien Knecht, Mme Sébastien Knecht.

- Lt Colonel Bruno Philipponnat, Aide de Camp de S.A.S. le Prince Albert II (gauche) au service du Prince depuis 1992, Madame Virginia Gallico, Dame d'Honneur (milieu), amie de la Princesse Grace, au service du Prince depuis 25 ans, Colonel Thierry Jouan, Aide de Camp de S.A.S. le Prince Albert II (droite), au service du Prince depuis 2000.

- S.E.M. Jean Grether, Directeur de Cabinet de S.A.S. le Prince

- Les membres du Cabinet de S.A.S. le Prince : M. Raymond Biancheri, Conseiller au Cabinet (gauche) après avoir passé 17 ans au Ministère d'Etat, est entré au service du Prince en 1962, M. Robert Progetti, Conseiller au Cabinet et Chef du Secrétariat particulier du Prince Albert II (centre gauche), au service du Prince depuis 1982, M. Franck Biancheri, Chargé de mission au Cabinet et Conseiller du Gouvernement pour les Finances et l'Economie (centre droite), au Palais Princier depuis 2003, M. Georges Lisimachio, Secrétaire Général (droite), ancien Directeur général du Département des Finances et de l'Economie, au service du Prince depuis 2005, M. Claude Palmero, Administrateur des Biens de S.A.S. le Prince, M. Régis Lécuyer, Conservateur des Archives et de la Bibliothèque du Palais

- Mme Francine Siri, Secrétaire privée du Prince Rainier, aux services du Prince depuis 55 ans

- S.E.M. Patrick Leclercq, Ministre d'Etat de la Principauté (gauche), S.E.M. Charles Ballerio, Président du Conseil de la Couronne (milieu), M. Stéphane Valeri, Président du Conseil National (droite).

- M. Georges Marsan, Maire de Monaco.

\*  
\* \*

Une fois le cortège formé, le Commandant de la Compagnie des Carabiniers commandait le « Garde à vous » Puis « Portez armes ». Les Carabiniers porteurs mettaient le cercueil à l'épaule. Le Lt Col Fringant commandait « En avant marche » alors que le tambour battait la cadence.

Le cortège funèbre commençait alors sa lente progression vers la cathédrale et quittait la Cour d'honneur par la Porte d'honneur, alors que le piquet d'Honneur était au « Présentez armes ».

La Fanfare qui était positionnée à droite de la Porte d'Honneur sonnait « Aux honneurs » au passage de l'étendard à la Porte puis enchaînait avec la Marche funèbre de Beethoven (Marche funèbre 2<sup>e</sup> mouvement de la 3<sup>e</sup> symphonie en mi bémol majeur opus 55 dite « Symphonique » de Ludwig Van Beethoven), morceau choisi par S.A.R. la Princesse de Hanovre, avec un arrangement musical du Maréchal des Logis Christian Escaffre, Chef de Fanfare.

A la Batterie de canons du Fort Antoine, débutait le tir des 36 coups de canon pour le décès d'un Membre de la Famille Princière.

La porte d'Honneur du Palais Princier était symboliquement fermée et ne devait être réouverte qu'après le retour de la Famille Princière au Palais.

Le cortège traversait la Place du Palais où étaient rassemblées quelques centaines de Monégasques. La population a suivi en direct la cérémonie à la télévision ou dans les églises sur grand écran. Plusieurs chaînes dont le canal local de la Principauté, TMC, TF1, France 2 retransmettaient les images produites avec les moyens de la société SAMIPA, réalisées par MM. Olivier Bonello et Antoine Gerhardt. Près de 1.500 chaînes dans le monde avaient accès à cette production. La cérémonie était également retransmise en direct via internet et accessible par le site du Palais Princier : [www.palais.mc](http://www.palais.mc).

Le cortège empruntait la Rue Bellando de Castro puis longeait le Palais de Justice et le Conseil National avant de s'arrêter sur le Parvis de la Cathédrale. Un tambour donnait la cadence alors que les carabiniers déposaient le cercueil sur des chevalets. Les Pénitents, à l'exception de la Croix, pénétraient dans la Cathédrale. Le dispositif militaire était au « Présentez armes » ; l'Etendard et la Garde d'Honneur face au cercueil. Le Lt Col Luc Fringant commandait « Aux honneurs ».

Les carabiniers saluaient, avant de faire « un pas en arrière ».

D'autres porteurs de la société Somotha, mettaient le cercueil à l'épaule et se dirigeaient vers l'escalier précédés de l'Etendard, suivis par la Garde d'Honneur et des deux clairons.

Les membres du cortège suivaient la Garde d'honneur et pénétraient dans la Cathédrale où ils étaient accueillis par Mgr Bernard Barsi, Archevêque de Monaco, Mgr Fabrice Gallo, Vicaire Général du Diocèse, le Chanoine Jean Susini, Chancelier de l'Archevêché de Monaco, le Chanoine Philippe Blanc, Curé de la Cathédrale de Monaco.

L'Etendard était positionné à gauche de l'autel dans le chœur, tandis que la Croix processionnelle des Pénitents lui faisait pendant à droite de l'autel.

Le cercueil était déposé sur le catafalque surmonté d'un dais constitué de quatre pans couleur violette au sommet desquels se trouvait une couronne.

La Garde d'honneur se plaçait de part et d'autre du catafalque.

Les coussins sur lesquels étaient déposés les Colliers des Ordres de Saint Charles et Grimaldi étaient placés devant le catafalque.

La Famille Princière prenait place dans le Chœur : A droite : S.A.S. le Prince Albert II, entouré de Ses sœurs S.A.R. la Princesse de Hanovre et S.A.S. la Princesse Stéphanie et de sa tante S.A.S. la Princesse Antoinette ; derrière eux se trouvent les membres du Service d'honneur. A gauche : M. Andréa Casiraghi, Mlle Charlotte Casiraghi, M. Pierre Casiraghi, S.A.R. le Prince Ernst-August de Hanovre, M. Jean-Léonard Taubert-Natta, Baronne Elizabeth-Ann de Massy, M. Sébastien Knecht, Mme Sébastien Knecht.

Le Lt Col Luc Fringant faisait reposer les armes et se place à la tête du catafalque, avant que ne débute la liturgie :

RITE D'OUVERTURE  
À LA PORTE DE LA CATHEDRALE

Musique d'orgue « Devant Ton trône je comparais »  
J.S. Bach

CHANT D'ENTRÉE

Introït « Requiem aeternam » Chant grégorien

SALUTATION DE L'ARCHEVEQUE

L'officiant fait le signe de croix et salue l'assemblée.

Mot d'accueil de Mgr Bernard BARSÌ, archevêque de Monaco

« Frères et sœurs, présents dans cette cathédrale ou vous qui nous rejoignez par la télévision et la radio, nous entourons une fois encore de notre affection et de notre respect, S.A.S. le Prince Rainier III de Monaco qui en ce mercredi 6 avril vient d'entrer dans le sommeil de la mort.

Nous communions aujourd'hui dans une même peine, mais également dans une même espérance car depuis son baptême, le Prince Rainier a été marqué pour toujours du signe de la résurrection de Jésus.

Les liens que nous avons tissés tout au long de la vie de notre Prince ne s'arrêtent pas avec la mort.

Aussi en écoutant la Parole de Dieu et en célébrant l'Eucharistie, nous demandons au Seigneur d'accueillir dans sa demeure de paix Celui que nous pleurons.

Nous prions également pour les enfants du Prince Rainier, éprouvés par le décès d'un Père aimant et aimé : S.A.S. le Prince Souverain Albert II, S.A.R. la Princesse Caroline de Hanovre, S.A.S. la Princesse Stéphanie, Ses sept petits-enfants. Dans notre supplication, nous associons, S.A.S. la Princesse Antoinette et tous les membres de la grande Famille du Prince. Que Dieu en soutenant la foi de tous rende chacun fort dans l'épreuve.

Merci à vous, frères et sœurs, venus parfois de fort loin pour vous associer au deuil et à la prière de la Principauté de Monaco.

Je remercie les évêques qui m'entourent pour cette messe : Mgr Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux, président de la Conférence des évêques de France et Mgr Fortunato Baldelli, Nonce Apostolique en France qui représentent tous deux le Saint-Siège ;

Mgr Alberto-Maria Careggio, évêque de Vintimille-San Remo ;

Mgr Louis Sankalé, évêque de Nice ;

Mgr Jean-Michel Di Falco-Leandri, évêque de Gap ;

Mgr Ange-Michel Valéry, vicaire général d'Ajaccio pour la Corse et représentant son évêque, Mgr Jean-Luc Brunin ;

les prêtres et les diacres de Monaco et des diocèses voisins de Nice et Vintimille.

Je salue les représentants des autres Eglises chrétiennes : le Métropolitain Emmanuel, président de l'assemblée des évêques orthodoxes de France et les prêtres qui l'accompagnent ;

M. Didier Meyer, pasteur de l'Eglise Réformée ;

le Révérend Jan Joustra de la Communion anglicane,

les autorités religieuses israélites de Monaco : M. le rabbin Alain Nacache. »

RITE DE LA LUMIÈRE

Des proches du défunt prennent la lumière au cierge pascal pour allumer les autres cierges tandis que l'officiant dit :

« Dans la nuit de Pâques, la lumière du Christ, vainqueur du tombeau, a percé les ténèbres. Notre frère Rainier III est entré dans l'ombre de la mort : que se lève maintenant sur lui la clarté du Sauveur ! »

## RITE PÉNITENTIEL

On chante le *Kyrie*.

Kyrie, Christe, Kyrie : « Missa pro defunctis » -  
Chant grégorien

## PRIÈRE D'OUVERTURE

Prions.

Dieu, notre Père, tu as tellement aimé le monde que tu lui as envoyé ton propre Fils :

il a vécu sur cette terre, il est mort et ressuscité pour que tout homme ait la vie en abondance.

En cette heure de peine où le Prince Rainier vient de nous quitter, nous te supplions instamment : augmente notre amour, avive notre espérance, donne-nous de croire vraiment que le Christ est la résurrection et la vie, lui qui règne avec toi et le Saint-Esprit, maintenant et pour les siècles des siècles.

Amen.

## LITURGIE DE LA PAROLE

PREMIERE LECTURE (1 Th 4,13-14, 17d-18) par M. Maurice Druon de l'Académie Française

Lecture de la première lettre de saint Paul aux Thessaloniens

Frères, nous ne voulons pas vous laisser dans l'ignorance au sujet de ceux qui se sont endormis dans la mort ; il ne faut pas que vous soyez abattus comme les autres, qui n'ont pas d'espérance. Jésus, nous le croyons, est mort et ressuscité ; de même, nous le croyons, ceux qui se sont endormis, Dieu, à cause de Jésus, les emmènera avec son Fils. Ainsi, nous serons pour toujours avec le Seigneur. Retenez ce que je viens de dire, et réconfortez-vous les uns les autres.

## PSAUME RESPONSORIAL (Ps 22)

« Le Seigneur est mon berger, rien ne saurait me manquer » H. Carol

ALLELUIA

chanté en la mineur

Alléluia, Alléluia.

« Tu es la Résurrection et la Vie. Seigneur Jésus. Par ta mort, tu as détruit la mort.

## EVANGILE

Evangile de Jésus Christ selon saint Jean (Jn 11, 17-27)

En arrivant à Béthanie, Jésus trouva Lazare au tombeau depuis quatre jours déjà. Comme Béthanie était tout près de Jérusalem, -à une demi-heure de marche environ-, beaucoup de Juifs étaient venus manifester leur sympathie à Marthe et à Marie dans leur deuil. Lorsque Marthe apprit l'arrivée de Jésus, elle partit à sa rencontre, tandis que Marie restait à la maison.

Marthe dit à Jésus : « Seigneur, si tu avais été là, mon frère ne serait pas mort. Mais je sais que, maintenant encore, Dieu t'accordera tout ce que tu lui demanderas. » Jésus lui dit : « Ton frère ressuscitera. » Marthe reprit : « Je sais qu'il ressuscitera au dernier jour, à la résurrection. » Jésus lui dit : « Moi, je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, même s'il meurt vivra ; et tout homme qui vit et qui croit en moi ne mourra jamais. Crois-tu cela ? » Elle répondit : « Oui, Seigneur : tu es le Messie, je le crois ; tu es le Fils de Dieu, celui qui vient dans le monde. »

HOMELIE par Mgr Bernard BARSÌ :

Réconforté par le sacrement de l'onction des malades et une particulière bénédiction apostolique du Pape Jean-Paul II, soutenu par l'affection de Sa famille et les prières du peuple Monégasque, Rainier III, Louis, Henri, Maxence, Bertrand, Prince Souverain de Monaco s'en est allé paisiblement à la rencontre de son Seigneur, ce mercredi de Pâques, 6 avril 2005.

Depuis un mois, S.A.S. le Prince Rainier III luttait contre la maladie et malgré les soins attentifs d'une équipe médicale dévouée et compétente, cette mort à laquelle nous ne voulions pas croire est arrivée, plongeant dans le chagrin et le deuil, Ses enfants, petits-enfants, Sa famille, les Monégasques, les habitants et tous les amis de la Principauté.

Au cours des 56 ans de ce règne, un des plus longs de l'histoire multiséculaire des Grimaldi de Monaco, le Prince Rainier avait su tisser des liens profonds avec Son peuple. Pour chacun d'entre nous, le Prince était certes le Souverain de l'Etat, mais également un ami, un membre de notre famille. Lui-même l'affirmait, dans son allocution de la Fête Nationale 2003 : « *Les Princes de Monaco ont toujours considéré que les Monégasques et les résidents établis constituaient une famille unique autour d'eux.* » Aussi, aujourd'hui, notre communauté se sent orpheline de ce grand homme qui nous a aimés et que nous avons respecté et aimé.

Nous communions dans une même peine, mais nous sommes unis dans une même prière. Prière reconnaissante en faveur du Prince Rainier III afin que Dieu l'accueille auprès de Lui dans la vie éternelle et supplication pour Ses enfants, S.A.S. le Prince Albert II, S.A.R. la Princesse Caroline de Hanovre, S.A.S. la Princesse Stéphanie, Ses sept petits-enfants, S.A.S. la Princesse Antoinette, Sa sœur et Leurs familles. Ensemble, nous demandons à Dieu de leur accorder la force pour surmonter la douleur de la séparation d'avec un père, un grand père, un frère, un parent aimant qui a toujours cherché à rassembler autour de Lui, les Siens.

Pour le Chrétien, la mort est passage vers Dieu, à la suite du Christ. Les prières que l'Eglise adresse à Dieu expriment cette foi en la résurrection. Dans les honneurs qu'elle rend au défunt, l'Eglise se souvient de tout ce qu'il y a eu de vrai, de beau et de grand dans la vie de celui qui est allé à la rencontre du Christ, elle y reconnaît des signes de l'amour de Dieu.

Selon la formule officielle « *Rainier III, par la grâce de Dieu, Prince Souverain de Monaco* », le Prince s'est identifié totalement à Sa mission, cherchant sans cesse le bonheur des hommes et des femmes de la Principauté. L'action qu'il a déployée est considérable et il nous faudra du temps pour en mesurer pleinement l'étendue, car le Prince Rainier a résolument fait entrer Monaco dans le 3<sup>e</sup> millénaire.

Au plan intérieur, Celui que familièrement on a appelé le « Prince bâtisseur » a transformé Monaco. Alors que l'histoire des peuples nous apprend que ceux-ci ont repoussé les limites de leurs territoires à la suite de guerres ou de conflits violents, Lui, dans la paix et la concorde, au terme d'un chantier titanesque a accru le territoire national de 20%. Cet espace gagné sur la mer, aura permis de créer et de développer une vie économique susceptible d'offrir un avenir aux enfants de la Principauté. Selon le souhait du Prince, exprimé maintes fois, il a désiré que ce développement économique accompagne un progrès social au bénéfice des nationaux comme des étrangers qui résident ou travaillent en Principauté.

Le Prince Rainier a doté notre pays d'une Constitution et d'instruments juridiques qui permettent à Monaco d'être, avec ses spécificités, un état de droit, une démocratie, capable de relever les défis du lendemain.

Pour être complet - mais est-ce possible, en ce moment ? - il faudrait évoquer l'engagement du Prince dans les domaines scientifiques, de l'aide humanitaire,

de la préservation de l'environnement, de la culture, des arts, de l'éducation, du sport, etc.

Sur le plan international, le Prince Rainier III qui lors de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale a participé à la libération de la France et de l'Europe a constamment œuvré pour garantir l'indépendance et la souveraineté de son pays. Sous Son règne, Monaco est devenu membre de l'Organisation des Nations Unies, du Conseil de l'Europe et de quantité d'organismes internationaux. Grâce à sa ténacité, la Principauté est aujourd'hui un Etat moderne que l'ensemble des nations du monde reconnaît pour son dynamisme et sa sagesse.

Cet essor faisait la fierté du Prince Rainier. Lors de la Fête Nationale 2003, la dernière qu'Il ait présidée personnellement, Il affirmait : « *Notre stabilité, notre prospérité et notre rayonnement sont le fruit de l'harmonieuse conjugaison, de l'heureuse complémentarité des activités de chacun, du produit de nos efforts et de l'équilibre des rapports entre tous, monégasques et résidents, sous la bannière unique et séculaire d'un pouvoir souverain largement et volontairement "éclairé"* ».

Le Prince Rainier III aimait contempler la nature. Il savait, très certainement, que les grands arbres des forêts ont besoin de racines profondes pour s'élever bien haut vers le ciel et étendre leurs rameaux sur la terre. Dans l'exercice de Sa haute mission, notre Prince a su cultiver les racines et les valeurs spirituelles qui ont fondé et gardé Monaco au long des siècles : ardeur pour la patrie, unité du peuple autour de la Famille régnante, amour de la liberté et fidélité à la foi catholique. Par la recherche du bien commun, une gestion sage, le sens du devoir et l'honnêteté intellectuelle, le Prince Rainier III a assuré le présent et l'avenir de la Principauté.

Aujourd'hui, avec une immense reconnaissance, nous recueillons cet héritage que nous avons le devoir de faire fructifier.

Si le Prince Rainier était un souverain aimé et entreprenant, il n'était pas moins un homme, un époux, un père attentif et un grand père affectueux. Sa famille le pleure. Il y a 49 ans, presque jour pour jour, dans cette même cathédrale, il épousait S.A.S. la Princesse Grace, trop tôt disparue à nos yeux. Avec la Princesse, Il a formé un couple exceptionnel, uni par le cœur et l'esprit. Soutenu par la tendresse de ses enfants et la ferveur de ses sujets, le Prince a porté avec dignité la terrible épreuve de la mort brutale de son épouse. Désormais, nous sommes convaincus que ceux qui ont été unis ici-bas par la fidélité de leur amour conjugal

sont à jamais réunis dans la plénitude de l'amour de Dieu.

L'évangile que nous venons d'entendre nous rapporte un dialogue entre Jésus et Marthe, la sœur de Lazare qui vient de mourir depuis quatre jours.

Jésus n'était pas présent au moment de la mort de son ami. Sa venue à Béthanie est bien tardive, aussi Marthe lui fait part de sa désillusion : « Seigneur, si tu avais été là, mon frère ne serait pas mort ».

Marthe, en effet, a le sentiment que Jésus l'a abandonnée dans son deuil. Elle n'espère pas en une quelconque résurrection, sinon au dernier jour, néanmoins elle presse Jésus d'intercéder auprès de Dieu pour elle-même et pour sa sœur Marie.

Avec délicatesse, Jésus va aider cette femme qui souffre à progresser sur le chemin de la vraie foi : « *Moi, je suis la résurrection et la vie* ».

Maintenant que Jésus est là, la résurrection n'est plus liée à un avenir lointain, indéterminé car « *celui qui croit est passé de la mort à la vie (1 Jn 3,14)* ».

La mort n'est pas une vraie mort, Jésus en témoigne lui-même : « *Lazare, notre ami, s'est endormi* » (Jn 11,4). Parce que Jésus est la vie, la source vive : « *ceux qui auront entendu la voix du Fils de Dieu, vivront* » (Jn 5,26).

A condition de croire en lui, Jésus, *notre vie*, (cf. Col. 3,4), par sa mort sur la croix et sa résurrection au matin de Pâques, nous fait partager sa victoire sur la mort. C'est pourquoi Jésus demande à Marthe si elle croit sincèrement que celui qui a la foi ne peut pas mourir éternellement. La femme répond alors par une triple profession de foi : « *Oui, Seigneur, tu es le Messie, le Fils du Dieu vivant, celui qui vient* » (Jn 11,32).

Cette foi en la résurrection de Jésus et en notre propre résurrection, le Prince Rainier III, depuis Son baptême, la partageait avec l'Eglise. Il avait compris que, quoi qu'il en soit de l'amertume de la séparation, la mort est un passage à la suite du Christ. Il avait saisi que depuis le jour de Pâques, la mort a pris un sens nouveau, celui d'une espérance en Dieu qui veut que l'homme vive pour toujours. A chaque messe du dimanche où Il participait régulièrement, le Prince proclamait, dans le Credo, Sa foi, la foi de l'Eglise : « *J'attends la résurrection des morts, et la vie du monde à venir* ».

Comme tout baptisé, au milieu de Ses joies et Ses peines, le Prince Rainier s'est efforcé de mener son

existence sous le regard de Dieu. Si, un jour ou l'autre, le doute ou l'hésitation L'ont atteint, Il s'est toujours souvenu de la devise que ses ancêtres Grimaldi Lui avaient léguée : « *Deo juvante* ». Avec l'aide de Dieu, tout est possible à celui qui place sa confiance dans le Seigneur Jésus.

Se rappelant certainement que la Principauté elle-même était née au XIII<sup>e</sup> siècle de la fidélité de la famille Grimaldi au Siècle Apostolique, le Prince Rainier a toujours entretenu d'excellents rapports avec le Saint Siècle. Depuis le Pape Pie XII jusqu'au regretté Jean-Paul II, Il a rencontré régulièrement tous les successeurs de l'apôtre Pierre qu'Il admirait pour leur rayonnement spirituel, pastoral et moral.

Répondant avec empressement à l'invitation du Concile Vatican II qui demandait aux autorités civiles de renoncer à leurs droits et privilèges quant à la nomination des évêques, des curés et chapelains, le Prince négocia avec le Saint Siècle, une nouvelle convention qui garantit à l'Eglise de Monaco, une pleine indépendance.

Son attachement à l'Eglise s'est encore exprimé dans la rédaction de la Constitution de Monaco. Selon sa volonté expresse, Il fit inscrire dans la loi fondamentale, l'article 9 qui déclare que « la religion catholique, apostolique et romaine est religion d'Etat ».

Enfin, comment ne pas évoquer Sa prédilection pour la Vierge Marie qu'Il lui plaisait de prier au sanctuaire voisin de N.D. de Laghet ou lorsqu'Il se trouvait dans sa résidence de Marchais à N.D. de Liesse.

Le Prince Rainier aimait tout autant Sainte Dévote, patronne de la Principauté, de la Famille princière et de l'archidiocèse. En juin 2003, à l'occasion de l'ouverture de la célébration du XVII<sup>e</sup> centenaire du martyr de cette jeune fille, venue de Corse, malgré sa fatigue, Il a tenu à accompagner les pèlerins de Monaco sur l'île de Beauté. Ce jour-là, notre Prince a connu un grand bonheur, Il était au milieu de Son peuple pour un temps fort de foi et de prière.

« *Heureux les morts qui s'endorment dans le Seigneur. Qu'ils se reposent de leurs peines, car leurs actes les suivent* » (Ap 14,13). Réconfortés par ces paroles de l'Ecriture Sainte, aujourd'hui, nous présentons à Dieu, la longue vie du Prince Rainier III.

En reconnaissance pour tous les bienfaits que nous avons reçus de Lui, nous assurons le Prince Rainier de notre prière fraternelle. Que Dieu, dans sa douce miséricorde, Lui pardonne, ses péchés et ses faiblesses.

Qu'il le reçoive dans son Royaume de paix et de lumière où « *la mort n'existera plus* » (cf. Ap 21,4).

Unis autour de notre Prince Souverain, S.A.S. le Prince Albert II et de sa famille, prenant exemple sur le chemin parcouru avec le Prince Rainier, dans la joie de la foi chrétienne et avec l'aide de Dieu, la Principauté de Monaco, fière de son identité, fidèle à ses valeurs spirituelles, poursuivra sa route et écrira encore de grandes et nobles pages de son histoire.

Enfin, prions les uns pour les autres : que le Seigneur Dieu fasse grandir notre foi en la résurrection de Jésus Christ et nous donne de savoir aimer Dieu et nos frères ; que le Seigneur Dieu fasse de nous des artisans de paix et d'Évangile. Alors, un jour, après les larmes et le deuil, avec tous ceux que nous avons connus et aimés, nous irons à la rencontre du Christ, lui qui est notre vie et notre espérance. »

#### PRIÈRE UNIVERSELLE

##### Introduction

Nourris par la Parole de Dieu, et assurés par la force qu'elle nous donne, confions nos prières au Christ, mort et ressuscité.

Lecture par M. Robert Hossein

“ *Je suis la Résurrection et la Vie.* ” Dans la nuit de Pâques, le Christ surgit du tombeau. Maître de la vie, il est vainqueur de la mort. Plongé par le baptême dans le mystère pascal, que notre Prince participe maintenant à la victoire du Ressuscité.

Lecture en anglais par M. Chris Levine

“ *Sans moi vous ne pouvez rien faire.* ” Dans le monde, l'Église travaille à l'avènement du Royaume de Dieu. Éclairés par la Parole du Seigneur, puissions-nous, dans la diversité de nos vocations, collaborer à l'œuvre de Dieu.

Lecture en italien par M. Marco Casiraghi

“ *Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux.* ” Sûrs de cette présence du Christ, nous lui confions les membres de la Famille Princière et tous ceux qui sont dans la peine pour que chacun trouve en Lui son espérance.

Lecture en monégasque par une jeune monégasque

“ *Je suis venu pour servir et non pour être servi.* ” Jésus nous enseigne ce que signifie l'amour jusqu'au don de soi. Dans l'exercice de nos responsabilités dans

l'Église et dans le monde, imitions le Christ serviteur dans l'attention aux droits de Dieu et aux besoins de nos frères.

Le célébrant conclut la prière :

Seigneur Jésus, Sauveur de tout homme, entends la prière pleine de confiance que nous faisons monter vers toi et affermis-nous dans la foi, toi qui vis et règnes avec le Père et l'Esprit Saint pour les siècles des siècles.

#### LITURGIE EUCHARISTIQUE

##### PRÉPARATION DES DONNS

Orgue : « Bien aimé Jésus, nous sommes ici » J.S. Bach

Lorsque la prière universelle est achevée, commence le chant d'offertoire. Pendant ce temps, les ministres placent sur l'autel le corporal, le purificateur, le calice et le missel. L'archevêque, à l'autel, reçoit la patène avec le pain, et il la tient un peu élevée au-dessus de l'autel, en disant à voix basse :

Tu es béni, Dieu de l'univers, toi qui nous donnes ce pain, fruit de la terre et du travail des hommes ; nous te le présentons : il deviendra le pain de la vie.

Ensuite, il dépose la patène avec le pain sur le corporal.

Le diacre, ou un prêtre, verse le vin et un peu d'eau dans le calice, en disant à voix basse :

Comme cette eau se mêle au vin pour le sacrement de l'Alliance, puissions-nous être unis à la divinité de Celui qui a pris notre humanité.

Ensuite, l'archevêque prend le calice, et il le tient un peu élevé au-dessus de l'autel, en disant à voix basse :

Tu es béni, Dieu de l'univers, toi qui nous donnes ce vin, fruit de la vigne et du travail des Hommes ; nous te le présentons : il deviendra le vin du Royaume éternel.

Puis il dépose le calice sur le corporal.

Ensuite l'archevêque, incliné, dit à voix basse :

Humbles et pauvres, nous te supplions, Seigneur, accueille-nous : que notre sacrifice, en ce jour, trouve grâce devant toi.



L'Archevêque encense les offrandes et l'autel ; puis, le diacre ou le ministre encense l'archevêque, les concélébrants et le peuple.

Ensuite, l'archevêque, sur le côté de l'autel, se lave les mains, en disant à voix basse :

Lave-moi de mes fautes, Seigneur, purifie-moi de mon péché.

Revenu au milieu de l'autel, étendant puis joignant les mains, il dit :

Prions ensemble, au moment d'offrir le sacrifice de toute l'Église.

R/ Pour la gloire de Dieu et le salut du monde.

#### PRIÈRE SUR LES OFFRANDES

Puis, les mains étendues, l'archevêque dit la prière sur les offrandes :

Accepte, Seigneur, les prières et les offrandes que nous te présentons pour ton serviteur Rainier : Qu'il en obtienne près de toi la plénitude du bonheur.

Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

R/ Amen.

#### PRÉFACE

Ensuite l'archevêque commence la prière eucharistique ; il étend les mains et dit :

Le Seigneur soit avec vous.

R/ Et avec votre esprit.

L'archevêque élève les mains :

Élevons notre cœur.

R/ Nous le tournons vers le Seigneur.

L'archevêque étend les mains :

Dieu notre Père, maître de la vie, quand survient la mort et que nous sommes tentés

de nous laisser aller à trop de tristesse, il demeure bon de pouvoir te rendre grâce,

par Jésus, le Christ, ton Fils bien-aimé.

Dans le mystère de sa Pâque, cet homme selon ton cœur, cet homme venu de toi, lui que tu as fait Christ et Seigneur a détruit la mort et manifesté la vie.

Premier ressuscité d'entre les morts par la puissance de l'Esprit, il entraîne maintenant tous les membres de son corps jusqu'à leur parfait accomplissement, vers la plénitude de la vie, dans son Royaume.

Avec les anges et les saints du ciel qui veillent sur nous et soutiennent notre prière, pleins d'espérance, nous chantons maintenant ta sainteté et ta gloire :

Sanctus : « Missa pro defunctis » - chant grégorien

#### PRIÈRE EUCHARISTIQUE III

Après la Préface et le Sanctus, l'archevêque poursuit, les mains étendues :

Tu es vraiment saint, Dieu de l'univers, et toute la création proclame ta louange, car c'est toi qui donnes la vie, c'est toi qui sanctifies toutes choses, par ton Fils, Jésus Christ, notre Seigneur, avec la puissance de l'Esprit Saint ; et tu ne cesses de rassembler ton peuple, afin qu'il te présente partout dans le monde une offrande pure.

Il rapproche les mains, et en les tenant étendues sur les offrandes, il dit, avec TOUS les concélébrants :

C'est pourquoi nous te supplions de consacrer toi-même les offrandes que nous apportons :

Sanctifie-les par ton Esprit pour qu'elles deviennent le corps et le sang de ton Fils, Jésus Christ, notre Seigneur, qui nous a dit de célébrer ce mystère.

La nuit même où il fut livré, il prit le pain, en te rendant grâce il le bénit, il le rompit et le donna à ses disciples, en disant :

« Prenez, et mangez-en tous : ceci est mon corps livré pour vous. »

Il montre au peuple l'hostie consacrée, la repose sur la patène, et fait la gèneuflexion.

Le Trompette des Carabiniers du Prince sonne « Aux honneurs »

Ensuite tous les concélébrants continuent :

De même, à la fin du repas, il prit la coupe, en te rendant grâce il la bénit, et la donna à ses disciples, en disant :

*« Prenez, et buvez-en tous, car ceci est la coupe de mon sang, le sang de l'Alliance nouvelle et éternelle, qui sera versé pour vous et pour la multitude en rémission des péchés.*

*Vous ferez cela, en mémoire de moi. »*

Il montre le calice au peuple, le dépose sur le corporal et fait la genuflection.

Le Trompette des Carabiniers du Prince sonne « Aux honneurs »

Puis la Maîtrise chante :

Anamnèse : « Venu en notre chair »

Ensuite, les mains étendues, les Célébrants disent :

En faisant mémoire de ton Fils, de sa passion qui nous sauve, de sa glorieuse résurrection

et de son ascension dans le ciel, alors que nous attendons son dernier avènement, nous présentons cette offrande vivante et sainte pour te rendre grâce.

Regarde, Seigneur, le sacrifice de ton Église, et daigne y reconnaître celui de ton Fils qui nous a rétablis dans ton Alliance ; quand nous serons nourris de son corps et de son sang et remplis de l'Esprit Saint, accorde-nous d'être un seul corps et un seul esprit dans le Christ.

Un des concélébrants continue la prière :

Que l'Esprit Saint fasse de nous une éternelle offrande à ta gloire, pour que nous obtenions un jour les biens du monde à venir, auprès de la Vierge Marie, la bienheureuse Mère de Dieu, avec les Apôtres, les martyrs, sainte Dévote et tous les saints, qui ne cessent d'intercéder pour nous.

Un autre des concélébrants continue :

Et maintenant, nous te supplions, Seigneur : Par le sacrifice qui nous réconcilie avec toi, étends au monde entier le salut et la paix.

Affermis la foi et la charité de ton Église au long de son chemin sur la terre : veille sur notre évêque Bernard, l'ensemble des évêques, les prêtres, les diacres, et tout le peuple des rachetés.

Écoute les prières de ta famille assemblée devant toi, et ramène à toi, Père très aimant, tous tes enfants dispersés.

Un autre des concélébrants :

Souviens-toi de Rainier que tu as appelé auprès de toi.

Puisqu'il a été baptisé dans la mort de ton Fils, accorde-lui de participer à sa résurrection le jour où le Christ, ressuscitant les morts, rendra nos pauvres corps pareils à son corps glorieux.

Souviens-toi aussi de nos frères défunts, souviens-toi des hommes qui ont quitté ce monde

et dont tu connais la droiture : Reçois-les dans ton Royaume où nous espérons être comblés de ta gloire, tous ensemble et pour toujours, quand tu essuieras toute larme de nos yeux ; en te voyant, toi notre Dieu, tel que tu es, nous te serons semblables éternellement, et sans fin, nous chanterons ta louange par le Christ, notre Seigneur, par qui tu donnes au monde toute grâce et tout bien.

Le célébrant prend la patène avec l'hostie, un diacre prend le calice, et ils les élèvent ensemble.

Tous les prêtres chantent :

Par lui, avec lui et en lui, à toi, Dieu le Père tout-puissant, dans l'unité du Saint-Esprit, tout honneur et toute gloire, pour les siècles des siècles.

R/ Amen.

## RITES DE COMMUNION

Lorsqu'il a déposé la patène, et le diacre le calice, l'archevêque, les mains jointes, introduit la prière du Seigneur en disant :

Unis dans le même Esprit, nous pouvons chanter avec confiance la prière que nous avons reçue du Sauveur :

Il étend les mains et, avec tous, il continue :

Pater noster, qui es in caelis, sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum, fiat voluntas tua sicut in caelo et in terra.

Panem nostrum cotidianum da nobis hodie, et dimitte nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.

Et ne nos inducas in tentationem, sed libera nos a Malo.

Les mains étendues, l'archevêque, seul, continue :

Délivre-nous de tout mal, Seigneur, et donne la paix à notre temps ; par ta miséricorde, libère-nous du péché, rassure-nous devant les épreuves en cette vie où nous espérons le bonheur que tu promets et l'avènement de Jésus Christ, notre Sauveur.

Il joint les mains

L'assemblée conclut la prière par l'acclamation :

Car c'est à toi qu'appartiennent le règne, la puissance et la gloire pour les siècles des siècles !

Ensuite, les mains étendues, l'archevêque dit à haute voix :

Seigneur Jésus Christ, tu as dit à tes Apôtres : «Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix»;

ne regarde pas nos péchés mais la foi de ton Église ; pour que ta volonté s'accomplisse, donne-lui toujours cette paix, et conduis-la vers l'unité parfaite, toi qui règnes pour les siècles des siècles.

Il joint les mains

R/ Amen.

L'archevêque, étendant les mains, ajoute :

Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous.

Il joint les mains.

Le peuple répond : Et avec votre esprit.

Ensuite le diacre ajoute :

Dans la charité du Christ, donnez-vous la paix.

Et tous se manifestent la paix et la charité mutuelles selon les coutumes locales.

L'archevêque donne la paix au diacre et aux autres.

Puis, il prend le pain consacré, le rompt au-dessus de la patène, et en met un fragment dans le calice, en disant à voix basse :

Que le corps et le sang de Jésus Christ, réunis dans cette coupe, nourrissent en nous la vie éternelle.

Pendant ce temps, la Maîtrise chante :

Agnus Dei : « Missa pro defunctis » - Chant grégorien

Puis, les mains jointes, l'archevêque dit à voix basse la prière suivante :

Seigneur Jésus Christ, Fils du Dieu vivant, selon la volonté du Père et avec la puissance du Saint-Esprit, tu as donné, par ta mort, la vie au monde ; que ton corps et ton sang me délivrent de mes péchés et de tout mal ; fais que je demeure fidèle à tes commandements et que jamais je ne sois séparé de toi.

L'archevêque fait la génuflexion, prend le pain consacré et, le tenant un peu élevé au-dessus de la patène, tourné vers le peuple, il dit à voix haute :

Heureux les invités au repas du Seigneur !

Voici l'Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde.

Et il ajoute, une fois, avec tous :

Seigneur, je ne suis pas digne de te recevoir ;

mais dis seulement une parole et je serai guéri.

Puis l'archevêque, tourné vers l'autel, dit à voix basse :

Que le corps du Christ me garde pour la vie éternelle.

Et il mange avec respect le corps du Christ. Ensuite, il prend le calice, et dit à voix basse :

Que le sang du Christ me garde pour la vie éternelle.

Et il boit avec respect le sang du Christ.

Il prend alors la patène ou le ciboire, s'approche des communicants ; il montre à chacun le pain

consacré en l'élevant légèrement, et dit :

Le corps du Christ.

Le communicant répond : Amen.  
et il communique.

Pendant que l'archevêque communique au corps du Christ, on commence le chant de communion.

Communion : « Lux aeterna luceat eis, Domine » - chant grégorien

L'Archevêque donne la communion aux membres de la famille Princière puis regagne son siège. Pendant le mouvement de communion

« Adagio pour cordes »

S. Barber

Lorsque la distribution de la communion est achevée, le diacre purifie la patène sur le calice, et le calice lui-même. Pendant qu'il fait la purification, il dit à voix basse :

Puissions-nous accueillir d'un cœur pur, Seigneur, ce que notre bouche a reçu, et trouver dans cette communion d'ici-bas la guérison pour la vie éternelle.

L'archevêque est retourné à son siège. On reste en silence pendant un certain temps et on écoute le chant de méditation :

« De Profundis clamavi ad Te, Domine » Mgr L.L. Perruchot

Ensuite, debout au siège, l'archevêque dit :

Prions.

Puis, les mains étendues, il dit la prière après la communion

#### PRIÈRE APRÈS LA COMMUNION

Que le sacrifice offert par ton Église, Seigneur, vienne en aide à l'âme de ton serviteur Rainier :

Puisqu'il a pris part au sacrement de l'amour du Christ, qu'il soit, avec les saints, associé à sa gloire.

Lui qui règne avec toi pour les siècles des siècles.

R/ Amen.

#### DERNIER ADIEU INVITATOIRE

L'archevêque va auprès du cercueil. Il se tient tourné vers l'assemblée et s'adresse à elle en ces termes.

Notre frère le Prince Rainier S'est endormi dans la paix du Christ ; accompagnons-Le de notre prière et confions-Le à l'amour de notre Père, dans la foi et l'espérance de la vie éternelle.

Par le baptême, Il est devenu enfant de Dieu, par l'eucharistie, Il a été nourri du Corps du Christ : qu'Il trouve place maintenant à la table du ciel, qu'Il reçoive en héritage, avec les saints, l'éternité promise.

Et prions aussi pour nous-mêmes : puissions-nous un jour, après le deuil et les larmes, aller avec notre frère à la rencontre du Christ, quand il paraîtra dans sa gloire, lui qui est notre vie.

Suit un temps de prière silencieuse. L'officiant laisse le silence s'établir.

On passe ensuite au chant du dernier adieu.

#### CHANT D'ADIEU

« Sur le seuil de sa maison »

1. Sur le seuil de sa maison

Notre Père t'attend,

Et les bras de Dieu

S'ouvriront pour toi.

3. Par le sang de Jésus Christ,

Par sa mort sur la croix,

Le pardon de Dieu

Te délivrera.

4. L'eau qui t'a donné la vie

Lavera ton regard,

Et tes yeux verront

Le salut de Dieu.

5. Quand viendra le dernier jour,

À l'appel du Seigneur

Tu te lèveras

Et tu marcheras.

#### ENCENSEMENT ET ASPERSION DU CORPS

L'officiant encense le corps et fait l'aspersion d'eau bénite.

Pour l'encensement, il dit :

En signe de respect pour votre corps qui fut le temple de l'Esprit Saint, voici cet encens.

Qu'il monte devant Dieu avec notre prière.

Pendant l'encensement du corps, on chante :

« Le Campanile de Saint Nicolas » Chant traditionnel de Monaco

Pour l'aspersion avec l'eau bénite, il dit :

Nous croyons et nous espérons que tous, nous ressusciterons.

En signe de cette foi, je bénis le corps de notre frère Rainier baptisé au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

## ORAISON DU DERNIER ADIEU

Dieu notre Père, fortifie notre foi et notre espérance, tandis que nous conduisons vers son repos celui dont tu connais tout le travail accompli sur cette terre.

Nous t'en prions : que demeure dans la mémoire des siens ce qui était saint et grand pour lui,

que lui soit pardonné ce qu'il a pu faire de mal et que soit reconnu ce qu'il a fait de bon.

Par Jésus ton Fils, mort et ressuscité, qui vit avec toi et le Saint-Esprit, maintenant et pour les siècles des siècles.

## PRIERE POUR LE PRINCE

Conformément à la volonté exprimée par le défunt Prince, la prière traditionnelle pour le Souverain revêtira aujourd'hui une forme spéciale, sans la mention du Prénom. Tous prient, debout, pour le défunt et son Successeur.

Domine, salvum fac Principem nostrum.

Et exaudi nos in die qua invocaverimus te !

FIN DE LA CÉLÉBRATION  
À LA CATHÉDRALE

Un temps de musique instrumentale

Orchestre Aria de la Suite en Ré Majeur » J.S. Bach

L'archevêque conclut :

Que Dieu, le Père plein de tendresse, le Dieu de qui vient tout réconfort, nous apporte la consolation.

Le diacre chante :

Allez, dans la paix du Christ.

R/ Nous rendons grâce à Dieu.

## SORTIE

Orgue « Fantaisie en ut mineur » J.S. Bach

La cérémonie religieuse a été présidée par l'Archevêque de Monaco, Mgr Bernard BARSÌ

Concélébrée par l'Evêque de Nice, Mgr Louis Sankale SANKALÉ et l'Evêque de Vintimille-San Remo, Mgr Alberto Maria CAREGGIO et par le Nonce

apostolique en France, Mgr Fortunato BALDELLI ; l'Archevêque de Bordeaux, président de la Conférence des Evêques de France, Mgr Jean-Pierre RICARD ; l'Evêque de Gap, Mgr Jean-Michel Di FALCO-LEANDRI ; le Vicaire général du diocèse d'Ajaccio, Mgr Michel VALERY ; les prêtres et les diacres du diocèse de Monaco.

En présence de Représentants des Eglises :

Anglicane : le Rev. Jan Tjeerd JOUSTRA (Eglise Saint-Paul, Monaco)

Orthodoxe en France : le Métropolitain EMMANUEL, Exarque du Patriarcat œcuménique ;

l'Archimandrite Tite (Paris) ;

le Père Michel SELINIOTAKIS (Paroisse grecque Saint-Spyridon, Nice) ;

Réformée de France : Pasteur Didier MEYER (Menton-Monaco)

Le Rabbin Naccache assistait également à la cérémonie.

L'interprétation du programme musical : Chants par la Maîtrise de la Cathédrale de Monaco et les Petits Chanteurs de Monaco sous la Direction de Pierre DEBAT, Maître de Chapelle.

Les cordes de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo sous la Direction de Me Marek JANOWSKI. Grand Orgue : Maître René SAORGIN, Titulaire, Orgue de chœur : Jean-Cyrille GANDILLET, titulaire

\*  
\* \*  
\*

A la fin de la cérémonie, le Commandant de la Compagnie des Carabiniers se plaçait au pied du catafalque et faisait faire demi tour à la Garde d'Honneur. La Famille Princière quittait le chœur, chacun des Enfants du Prince Rainier III s'inclinait devant le cercueil puis remontait la nef pour sortir de la Cathédrale par la porte principale.

L'Etendard et la Garde d'Honneur restaient en place jusqu'à la sortie de l'ensemble des personnalités de la Cathédrale. Une Garde d'Honneur réduite restait en place avec l'Etendard.

Mgr Barsi et ses assistants reconduisaient S.A.S. le Prince Albert II et la Famille Princière jusqu'au parvis de la cathédrale. La Famille Princière regagnait le Palais Princier en voiture. Les personnalités rejoignaient le Palais à pied par la Rue Bellando de Castro.

La Famille Princière offrait une collation dans les Grands Appartements du Palais Princier.

\*  
\* \*

A 18 h 30 une messe pour les monégasques et leurs conjoints était célébrée par Mgr Bernard Barsi, en présence de M. Charles Ballerio, Président du Conseil de la Couronne qui représentait S.A.S. le Prince.

Dans Son Homélie Mgr Bernard Barsi déclarait :

« Dans l'homélie de la messe solennelle des funérailles de notre bien-aimé Prince Rainier III, j'ai évoqué les réalisations de Celui qui au cours de son long règne a métamorphosé la Principauté. Ces réalisations nous sont connues et, quotidiennement nous les voyons de nos yeux. Le Prince Rainier a marqué de Son empreinte tous les domaines de notre vie sociale: extension et aménagement du territoire national, institutions politiques, économie, les arts, la science, l'aide humanitaire, l'environnement, la culture, l'éducation, le sport, et même la vie religieuse avec la Convention de 1981 entre le Saint-Siège et la Principauté. Sur le plan international, le Prince a donné à notre pays un prestige que dans toute son histoire multiséculaire, il n'avait jamais rencontré. Membre de l'O.N.U., du Conseil de l'Europe et tant d'autres organisations, Monaco qui n'a aucune ambition de puissance peut faire entendre aux nations du monde, la voix de la sagesse.

Ce soir, avec vous, frères et sœurs Monégasques et résidents, dans la simplicité de notre assemblée, je voudrais plutôt m'attarder sur l'homme et le chrétien, car le Prince Rainier - au-delà de Ses réalisations matérielles et de Son gouvernement éclairé - nous a donné de nombreux signes d'espérance et de foi.

Le Prince Rainier a été l'époux de S.A.S. la Princesse Grace. Avec elle, Il a formé un couple, uni par l'amour. Leur bonheur était rayonnant et partagé par tous les Monégasques. Les naissances de leurs trois enfants ont été saluées par des explosions de joie. Cette félicité, hélas n'a pas duré. Le 14 septembre 1982, la mort tragique de la Princesse a plongé notre Prince et Monaco dans un profond chagrin. Quelques années après ce triste événement, un journaliste interrogeait le Prince Rainier, Lui demandant s'Il n'avait pas alors songé à se démettre de Ses hautes fonctions. Le Prince a répondu qu'une telle éventualité ne L'avait jamais effleuré. En effet, en homme de devoir, Il s'est consacré totalement à Sa famille et à Son pays.

Avec tendresse, Il a soutenu Ses enfants, préparant avec soin le Prince Héritaire Albert à prendre et à tenir le gouvernail de la Principauté quand l'heure serait venue.

Comme tout grand-père, le Prince Rainier était heureux lorsqu'Il pouvait rassembler autour de lui, Ses enfants et Ses petits-enfants.

Notre Prince a ainsi expérimenté dans Son cœur et dans Sa chair que la famille constitue l'un des biens les plus précieux de l'humanité.

La Famille Princière est toujours demeurée ouverte aux autres. L'affection que portait le Prince à Ses sujets, nous l'avons tous éprouvée à un moment ou à un autre. Le Prince, lui-même, déclarait en 1989 : « *A Monaco ce qui est particulier c'est que l'autorité du Prince se répercute de façon familiale. On regarde vers le Prince plutôt comme un Chef de famille. Je crois que ce sont ces relations privilégiées entre le Prince et les Monégasques qui sont l'essentiel, qui font la pérennité de la Principauté* ».

On regarde vers le Prince comme un Chef de famille, cela est vrai et les Monégasques ont toujours ressenti les événements de la Famille Princière comme leurs propres événements. Nous avons été heureux de nous réunir autour du Prince Rainier pour Ses 40 ans, Ses 50 ans de règne, pour les 700 ans de la dynastie des Grimaldi.

Aujourd'hui, nous nous sentons orphelins de ce grand Prince qui a conduit notre pays pendant près de 56 ans, mais notre Prince Souverain, S.A.S. le Prince Albert II dans son message de dimanche dernier nous a invités à ne pas nous laisser au découragement : « *le deuil que nous ressentons rapproche nos cœurs et doit souder plus que jamais notre communauté* ».

Oui, en fidélité au Prince Rainier III et instruit par Son enseignement, la Principauté de Monaco, rassemblée autour du Prince Albert II, est soudée plus que jamais.

Le Prince Rainier était un chrétien authentique, profondément attaché à sa foi catholique. L'expression habituelle que l'on trouve sur les actes officiels « *Rainier III, par la grâce de Dieu, Prince Souverain de Monaco* » n'était pas pour Lui une formule vide de sens, au contraire. Il était intimement persuadé que Dieu qui Lui avait confié la mission de conduire le peuple de Monaco, L'assisterait pour mener à bien cette mission. Lorsqu'il nous arrivait de parler de cette réalité, je pensais alors au roi Salomon de l'Ancien Testament. Salomon, au début de son règne, avait

demandé à Dieu, non la richesse et la puissance ou la mort de ses ennemis, mais « *le discernement, l'art d'être attentif et de gouverner* ». En réponse à cette belle prière, Dieu donna au roi Salomon : « *un cœur intelligent et sage* » (cf. 1 R 3, 12).

Au cours de mes rencontres avec le Prince pour le tenir informé de la vie du diocèse auquel Il s'intéressait vivement, nous abordions toujours des questions touchant à sa foi personnelle. Il m'interrogeait sur les grands débats de l'Eglise, sur la santé du Pape Jean-Paul II qu'Il admirait. Ensemble, nous avons évoqué la possibilité d'inviter le Pape à Monaco. La santé du Souverain Pontife comme de notre Prince n'a pas permis la réalisation de ce beau projet.

La chapelle palatine où il aimait prier et participer à la messe dominicale était l'objet de Ses soins attentifs.

J'ai admiré Sa confiance en notre petite patronne, sainte Dévote. Son dernier voyage officiel a d'ailleurs été pour elle, en juin 2003, lorsque nous nous sommes rendus en Corse sur les lieux de son martyre. Ce fut pour Lui et pour nous, un grand moment de joie. Il était touché par l'enthousiasme des Monégasques à Son égard et par la simplicité des Corses. Sûrement qu'avec la Vierge Marie, sainte Dévote aura présenté à notre Seigneur et Dieu, l'âme du Prince Rainier III.

Frères et sœurs, nous sommes dans la peine, comme chaque fois qu'un être cher nous quitte, mais nous sommes dans l'espérance, car le Prince Rainier parta-

geait notre foi en la résurrection du Christ. Il s'efforçait de marcher sur les chemins de la vie et de la vérité. Désormais, dans la pleine lumière, Il voit face à face ce Dieu qu'Il a cherché et servi à travers Ses frères.

Notre devoir est triple :

- En reconnaissance pour tout ce que nous avons reçu du Prince Rainier, nous prions pour que Dieu lui accorde son salut et la vie éternelle.

- En souvenir du Prince Rainier, gardons et cultivons les vertus familiales, vivons en chrétiens tous les jours de notre vie.

- Unissons-nous autour du Prince Souverain, S.A.S. Albert II. Demandons à Dieu de lui accorder la force de son Esprit pour gouverner notre Principauté. Prions pour la Famille Princièrè que Dieu lui accorde la paix du cœur pour surmonter la douleur de la séparation.

\*  
\* \*

Vers 21 h 30, la cérémonie d'inhumation du Prince Rainier III était célébrée dans la plus stricte intimité par Mgr Barsi, en présence de la Famille Princièrè et de la Garde d'Honneur des Carabiniers du Prince placée sous le commandement du Lt Col Luc Fringant.

Le Prince Rainier III repose désormais aux côtés de la Princesse Grace dans l'abside de la Cathédrale.

---

IMPRIMERIE  
MULTIPRINT - MONACO +377 97 98 40 00